

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MARS 2018 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal ..... 19  
Nombre de membres en exercice ..... 19  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération ..... 17  
Date de la convocation et d'affichage..... 23 mars 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le VINGT NEUF MARS à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : BORDAZ Christian, Maire ; CHAPET Michel, BOSSAN Marie-Odile, CAILLET Jean-Pierre, FHAL Corine, CLAPPIER Louis, adjoints ; DE GOUSTINE Philippe, BIARD Marie-Geneviève, MOURIER Marie, PARREAULT René, TISSEYRE Nicole, BRAGHINI Gilles, SALADINI Olivier, MITRIDATE Jean-Claude et PRAL Hélène.

PROCURATIONS : Alexandra BONOD-FERRIEUX à Nicole TISSEYRE et Pierre GRANGEON à Jean-Claude MITRIDATE.

ABSENTS ET EXCUSES : Evelyne FRAYSSE et Martial BEGHIN.

Marie MOURIER a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Maire demande d'observer une minute de silence en hommage au gendarme Arnaud BELTRAME, décédé lors des événements de Trèbes.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 février 2018 par 3 oppositions et 14 OUI.

## ANNONCES

- Du 04 au 07 avril : 21<sup>ème</sup> Valence Scénario - festival international des scénaristes.
- Du 06 au 08 avril : exposition de peinture avec vernissage le vendredi 6 avril à 18h30 à Geyssans.
- 08/04 : fête des laboureurs à Meymans à partir de 10h30.
- 11/04 : premiers raccordements clients de la fibre Orange.
- 26/04 à 18h : soirée de présentation du nouveau réseau de bus à l'Agglomération.
- 09/06 : le rallye des grands-mères avec environ 130 voitures sur la place du marché à Génissieux.

## INFORMATIONS DU MAIRE

### CONSTITUTION DE DEUX GROUPES DE TRAVAIL

Monsieur le Maire propose de constituer un groupe de travail pour la préparation du 100<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre sous la direction de Nicole TISSEYRE.

Monsieur le Maire propose de constituer un groupe de travail pour le baptême des cloches de la future mairie sous la direction d'Hélène PRAL.

### INSTALLATION D'UNE ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

Monsieur le Maire informe le conseil des contacts échangés avec la société SFR en 2017 et donne les informations en sa possession sur le sujet.

A 20h20 la séance est levée pour laisser la parole au public à ce sujet.

Reprise de la séance à 20h45.

## DELIBERATIONS

### PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME : Approbation du projet de PLU

Monsieur le Maire rappelle que le projet de PLU a été lancé en 2014. Depuis décembre 2016 la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme. En septembre 2017 des modifications ont été actées et le projet est aujourd'hui prêt à être approuvé. Il sera applicable après affichage de la délibération en retour du contrôle de légalité et parution dans 2 journaux d'annonces légales.

Vote par 3 oppositions et 14 OUI.

### DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la législation en matière de droit de préemption donne aux communes la faculté d'instituer un "droit de préemption urbain" sur tout ou partie des zones urbaines (U) ou des zones d'urbanisation future (AU) délimitées par les PLU. Ce droit a pour objet de permettre aux communes d'acquérir par priorité les biens mis en vente dans le but de réaliser des actions d'aménagement à l'intérieur des périmètres qu'elles auront délimités.

Vote par 1 abstention et 16 OUI.

### EDIFICATION D'UNE CLOTURE : Obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de soumettre l'édification des clôtures à déclaration afin de s'assurer du respect des règles fixées par le Plan Local d'Urbanisme et d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux. Vote à l'unanimité.

### ➤ RESTAURANT SCOLAIRE – GARDERIE PERISCOLAIRE – CENTRE DE LOISIRS PERISCOLAIRES : vote des tarifs pour l'année scolaire 2018-2019

Monsieur le Maire rappelle que la commission des finances avait proposé la modulation du barème des tranches et des tarifs pour la rentrée 2016-2017. Il est proposé une augmentation des tarifs pour la rentrée scolaire 2018-2019. Vote à l'unanimité.

### **Comptes de gestion 2017**

Les budgets M14 (commune), immeubles locatifs et Cœur de village dressés par Madame Véronique DALLOZ, trésorière, sont adoptés à l'unanimité.

### **Comptes administratifs 2017**

Les budgets M14 (commune), immeubles locatifs et Cœur de village sont approuvés à l'unanimité (le maire ne prenant pas part au vote).

### **Affectation des résultats 2017**

#### **- Budget Commune M 14**

Affecté au compte 1068, à l'investissement ..... 169.939,33 €

#### **- Budget annexe « immeubles locatifs »**

Affecté au compte 1068, à l'investissement ..... 133.188,16 €

#### **- Budget annexe « cœur de village »**

Affecté au compte 1068, à l'investissement ..... 30.000,00 €

Vote à l'unanimité.

### **Budget primitif 2018**

#### **- Budget annexe « immeubles locatifs »**

Section fonctionnement équilibrée à ..... 270.498,00 €

Section investissement équilibrée à ..... 154.748,00 €

#### **- Budget annexe « cœur de village »**

Section fonctionnement équilibrée à ..... 30.000,00 €

Section investissement équilibrée à ..... 30.000,00 €

Vote à mains levées à l'unanimité.

#### **- Budget commune M14**

Section fonctionnement équilibrée à ..... 1.269.998,00 €

Section investissement équilibrée à ..... 531.000,00 €

Vote à mains levées par 14 pour et 3 contre.

### **FINANCES : admission en non-valeur**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Madame la Trésorière Principale de Romans par lequel elle demande l'admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables, sur le budget principal, concernant des débiteurs insolvable dont les poursuites ont été sans effet pour un montant de 1,82 Euros. Vote à l'unanimité.

### **LOTISSEMENT LE KALLISTE : reprise de voirie**

Dans le cadre de l'opération de reprise des voiries, Monsieur le Maire propose la reprise de la voirie du lotissement le Kallisté à l'euro symbolique, soit les parcelles AC 415, 408, 405,307, 407 et 414 d'une contenance de 1.544 m<sup>2</sup> appartenant à la société Développement Aménagement Terrain (DAT) et la parcelle AC 306 d'une contenance de 517 m<sup>2</sup> appartenant à la société Habitat Dauphinois. Vote à l'unanimité.

### **RUE SIMON CHOPIN : déclassement d'une partie de la voirie communale et vente de terrain**

Afin de procéder à la cession d'un cheminement piéton de 26 m<sup>2</sup>, donnant sur la rue Simon Chopin, il y a lieu de le déclasser de la voirie communale. Monsieur le Maire propose de céder ce bien aux deux propriétaires desservis au prix de 27,00 €/m<sup>2</sup>. Vote à l'unanimité.

### **FONCIER : déclassement et désaffectation du bâtiment de la CURE**

Monsieur le Maire informe le conseil que le bâtiment de la CURE, situé 25, impasse St-Pierre, ne sera plus affecté à un service public à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Il propose son déclassement et sa désaffectation à compter de cette date et acte le principe de la vente du bâtiment. Vote à l'unanimité.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)**

- Le remplacement des menuiseries concernant une allée sur l'immeuble « la Matinière » aura lieu en juillet.

- La conférence « ce que l'œil ne peut voir » animée par M. DUBET, en présence d'environ 70 personnes, a été très appréciée.

- Prochaine réunion du CCAS le mercredi 11 avril à 19h30 pour le vote du budget et la préparation de la semaine bleue.

### **URBANISME (Louis CLAPPIER)**

- Compte rendu de la réunion du 20 mars 2018, au cours de laquelle ont été étudiés :
  - . 7 permis de construire (2 maisons individuelles, 2 modificatifs, 3 abris) avec avis favorable, et vu une demande d'annulation.
  - . 6 déclarations préalables pour piscine (4), modifications de bâtiments existants (2), tous avec avis favorable.
  - . 4 certificats d'urbanisme d'information.
- Réunion avec la communauté d'agglomération pour l'éventualité de développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux ; ceci sera approfondi avec les communes voisines.
- Réunion d'information sur les PLU de Peyrins et Geysans.
- Prochaine réunion le 17 avril 2018.

### **TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)**

- Vidéo protection : la 1<sup>ère</sup> tranche est terminée et sera en service dès la pose des panneaux de signalisation.
- Nouvelle mairie : le mur porteur du sous-sol est terminé. Les travaux de maçonnerie, terrassement et d'électricité sont en cours. La dalle du sous-sol est en préparation.
- Les travaux de mise en accessibilité des WC de la cantine seront réalisés pendant les vacances d'avril.

### **BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)**

- Mise en place de l'animation « talukoi » le 9 avril.

### **COMMUNICATION (René PARREAU)**

- La Lucarne du mois de juin est en préparation.

### **VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)**

- Les prochaines manifestations en préparation sont le vide grenier du 03 juin, la fête de la musique du 23 juin et la course pédestre du 09 septembre.
- Suite à la réunion sur la participation citoyenne avec le Lieutenant LANGLET, une convention est en cours de préparation.

### **TRAVAUX (Michel CHAPET)**

- Agrandissement du garage communal : les travaux seront terminés dès que la porte sera posée.
- Rue Simon Chopin : l'enrobé sur l'îlot central reste à réaliser ; le début de la 1<sup>ère</sup> tranche commencera à la mi-avril.
- Une clôture autour de la cabane sera posée dans la cours de l'école maternelle.
- Courts de tennis : un nettoyage approfondi sera réalisé sur les courts pour enlever la mousse.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h15  
Prochain conseil municipal le Jeudi 19 avril 2018 à 20h (sous réserve de modifications)